

Image not found or type unknown



Assurance pret immobilier

Par **pascal62**, le **27/08/2013** à **10:22**

Bonjour,

Au mois d'avril 2013 j'ai effectué une demande de pret immo auprès de la caisse d'epargne. Malheureusement le pret ne peut aboutir car certains criteres obligatoires de l'assurance pret (cnp) ne sont pas accordés. J'ai demandé une attestation de rejet pour le notaire, mais la banque refuse car pour elle c'est la cnp qui est fautif et doit fournir cette attestation. Nous sommes fin août 2013 et toujours pas d'attestation.

Pouvez-vous m'aider à résoudre ce problème.

Cordialement.